



SECTION DE L'HERAULT

TEL/ 04-67-15-75-65

Port : 06-11-60-25-67

e-mail : fo.drifip34@dgifip.finances.gouv.fr

**Syndicat National
des Finances Publiques
Force Ouvrière**

Section de l'HERAULT

**CAP liste d'aptitude de C en B 2014
Véritable Hold-up**

Tout d'abord les Elus FO-DGFIP-34 ont lu une déclaration liminaire que vous trouverez en annexe et qui dénonce le hold-up fait aux agents de la gestion publique, mais aussi le manque d'avancée "gagnant-gagnant" pour la filière fiscale.

En effet ce que FO avait obtenu de haute lutte avec les agents côté gestion publique et dont il aurait voulu en faire bénéficier les agents de la filière fiscale au moment de la fusion, n'a pu aboutir, la direction générale appuyée d'autres OS de la filière fiscale ayant rejeté cette revendication, faisant subir par la même occasion un recul de 24 ans pour les agents de la GP en perdant cet acquis.

Pensez vous que revendiquer des possibilités de qualifications supplémentaires et la possibilité d'être affecté sur son département d'origine pour une accession en interne (concours internes, examen pro et listes d'aptitude de C en B) soit l'intérêt de l'agent?

Alors si vous répondez oui il ne vous reste plus qu'à vous rapprocher du seul syndicat qui le revendique constamment ainsi que d'autres mesures comme 2 mouvements de mutations au lieu d'un pour toutes les catégories etc. ou en tout cas lui donner tout le poids nécessaire pour les obtenir.

En ce qui concerne cette CAP locale **525 agents avaient vocation à candidater**. Depuis cette année les filières sont fusionnées quant aux possibilités et règles (vous avez dit gagnant?) **Seul 27% l'ont fait** soit 143.

Chercher l'erreur lorsque l'on sait que côté gestion publique les demandes dépassaient les 70%.les années antérieures. (Lire la déclaration).

La Direction locale a rappelé les conditions statutaires mais a insisté sur les règles nouvelles pour la GP à savoir en cas de refus de promotion la perte de l'emploi sur le poste occupé et une affectation en ALD dans le meilleur des cas.

D'ailleurs suites aux différents messages envoyés aux agents, une bonne partie des anciens candidats n'ont pas renouvelés leur demandes (plus de 45%) et d'autres se sont inscrits puis se sont rétractés (26 agents), résultat le nombre **de postulants GP a chuté de 51%**.

Ensuite la Direction a donné les critères de choix puis a énuméré ses propositions sur les différentes catégories

: celle des excellents : 19(7 GP/12FF)

9 étaient des reliquats non retenus l'an passé. Un GP n'a pas maintenu sa candidature donc restent 8 dossiers de 2013 auxquels la Direction a rajouté 11 autres pour 2014.

- celle des Très bons :13

- le restant à revoir :

Après débat avec les OS, 9 dossiers ont rejoint l'excellence soit par glissement de TB voir de à revoir

Résultat

28 agents sont inscrits sur la liste des excellents en sachant que les potentialités seraient de 21 promotions pour le département de l'Hérault.

12 agents filière Gestion publique contre 19 l'an dernier. N'est-ce pas un hold-up?

Mais n'allez pas croire que la filière fiscale est la gagnante non elle est à peu près au même niveau que les années précédentes. Ce sont les promotions qui ont diminué, donc il n'y a que des perdants.

L'ordre de présentation est d'autant plus important:

Les 8 premiers de la liste sont ceux repris de l'an dernier et les suivants sont classés selon leur ancienneté administrative.

Pour FO cela n'est pas acceptable lorsqu'il s'agit de liste d'aptitude, liste d'aptitude déjà dévoyée car le critère d'excellence n'est plus le critère premier remplacé par celui de la mobilité.

Rappelons que seule la CAP Nationale donnera la liste définitive des agents bénéficiant de la liste d'aptitude 2014.

La liste des très bons comporte elle 12 agents (vivier des excellents pour l'an prochain).

La liste d'aptitude est un mode de recrutement au grade supérieur prévu dans le statut et complémentaire des concours. C'est donc une voie d'accès statutaire que ne rejette pas Force Ouvrière contrairement aux autres OS.

Compte tenu des remarques formulées par déclaration et en séance, et bien que nombres de dossiers défendus par FO ont aboutis, les élus ont votés contre les 3 listes ainsi formées la qualité des agents n'étant absolument pas remise en cause.

Les élus FO-DGFIP-34 : Frédérique VAILLANT Jean Paul PEREZ

